

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

COMMUNE D'AMBAM

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE FORESTERIE COMMUNALE

Tel : 699 555 691/ 697 182 803/ 652 187 566

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**MINISTRY DECENTRALIZATION AND
LOCAL DEVELOPMENT**

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DIVISION

AMBAM COUNCIL

SECRETARY'S OFFICE

COUNCIL FORESTRY CELL

BP/ PO BOX : 163 Ambam



PRESENTATION DES FOYERS D'EXPLOITATION ILLEGALE DE FC D'AMBAM



Décembre 2022

Table des matières

PRESENTATION DE LA FORET COMMUNALE.....	3
CONTROLE ET SURVEILLANCE DE LA FC.....	4
DIFFICULTES RENCONTREES	5

PRESENTATION DE LA FORET COMMUNALE

La Forêt Communale (F.C) d'AMBAM fait partie du domaine forestier permanent de l'Etat. Administrativement parlant, la F.C d'AMBAM est localisée dans la Région du Sud, Département de la Vallée du Ntem et plus précisément dans l'Arrondissement d'AMBAM. A la suite du décret N°2015/0147/PM du 18 Février 2015, portant incorporation au domaine privé de la Commune d'AMBAM, d'une portion de forêt d'une superficie totale de 45 895 Ha (quarante-cinq mille huit-cent quatre-vingt-quinze hectares), dénommé <<Forêt Communale d'AMBAM>> située dans le Département de la Vallée du Ntem, Arrondissements de AMBAM. Ce massif forestier est constitué de deux blocs A et B séparé par la route Ambam-Medjimi en passant par Akoulouzok, Nkol-Efoulan. Selon la cartographie réalisée par le SIG (ARC VIEW 3.3), la superficie globale de cette dernière est de 45 895Ha repartie ainsi qu'il suit :

- Bloc A avec une superficie de 36 745 Ha ;
- Bloc B avec une superficie de 9 150 Ha.

La F.C d'AMBAM est repérable sur la carte topographique à l'échelle 1/200000e de l'INC : Geotiffs Ebolowa, UTM : 1983, Zone : 32. Autrement dit, elle est localisée entre les latitudes 2°22' et 2°44' de latitude Nord d'une part et les longitudes 11° et 11°40'Est. La figure 1 ci-dessous apporte plus de précision par rapport localisation et à la subdivision de la forêt.

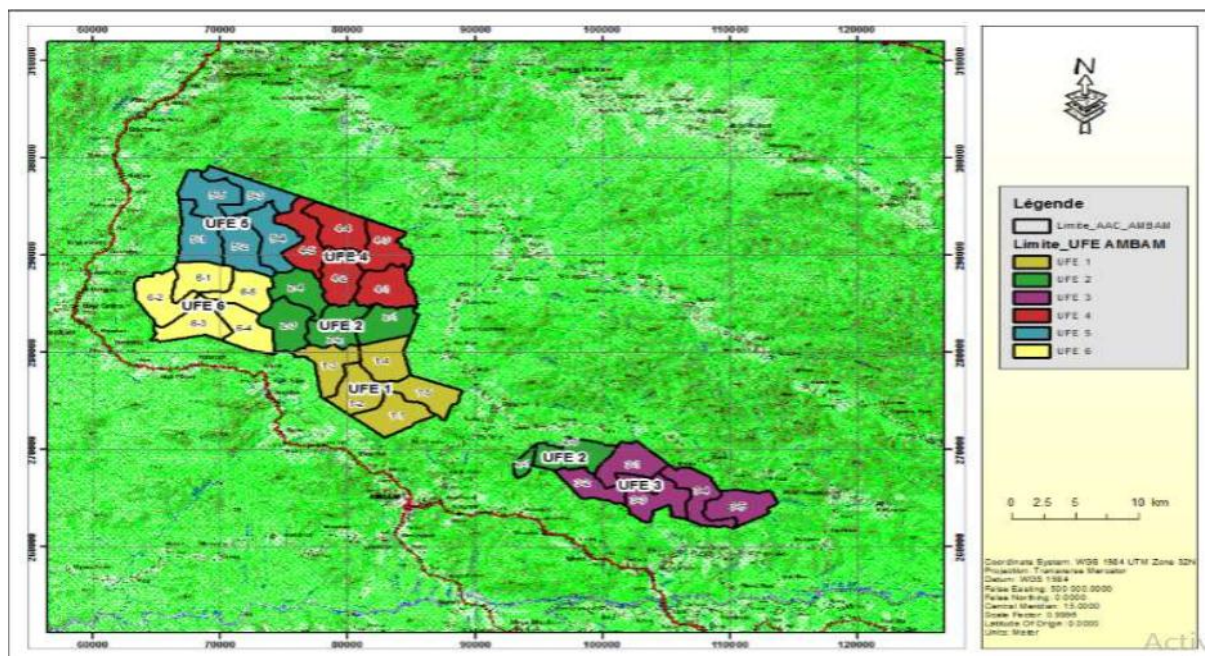


Figure 1 : Carte de la FC Ambam, avec les différents blocs et assiettes.

Cette forêt, comme toutes autres forêts subit des intrusions de la part des villageois et des exploitants illégaux qui passent par les anciennes pistes villageoises d'où la surveillance de ces axes.

CONTROLE ET SURVEILLANCE DE LA FC

La Commune d'Ambam, dans le but de permettre un meilleur suivi de son activité forestière et le respect des normes d'exploitation forestière, s'est engagée dans une restructuration de sa cellule de foresterie. La FC enregistre environ trois (03) foyers d'exploitation illégale à savoir :

- Meyo-centre : avec trois pistes villageoises de ce côté qui facilitent l'accès aux intrusions ;
- Mendimi : avec un petit carrefour et la route en mauvais état, empêchant une surveillance accentuée ;
- Ebozi 1 : où se trouve le bloc B et la route est impraticable

C'est ainsi que sept nouveaux membres ont été affectés dans la cellule de foresterie communale afin de renforcer la qualité et l'efficacité de ces services. Ainsi, une fiche de planification des descentes a été élaborée à cet effet afin de permettre un meilleur contrôle et suivi de la FC, regroupé en trois (03) équipes. Chaque équipe a deux (02) descentes par semaine : une descente pour contrôler l'évolution du chantier et la pépinière et une autre pour contrôler les anciennes entrées. Lors de ces descentes, les équipes sont chargées de sensibiliser les ouvriers sur le respect des normes pour une exploitation à impact réduit et traquer ; en collaboration avec les écocardes des postes de contrôle forestier (Meyo-Centre et Ambam), de la délégation ; les exploitants illégaux. Les apports de descentes donnent plus d'explication sur chaque descente (le but, le travail effectué et les obstacles).



Photos 1, 2, 3&4: Surveillance et contrôle des activités de la FC

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour mener à bien les activités de contrôle et de surveillance de la FC, les responsables de la cellule de foresterie communale ont déposé un état de besoin auprès de l'administration Communale et un planning de descente afin de contrôler les 45 895ha de forêt que couvre la FC. Le tableau 2 ci-dessous présente l'état de besoin de la CFC.

N°	NATURE DU MATERIEL	QUANTITE	
		Demandé	Disponible
01	Décamètres	03	0
02	GPS	03	0
03	Calculatrices Marque Dino électronique Ds-837B	04	0
04	Mètres à piques	02	0
05	Sacs à dos (Gardes documents)	08	0
06	Mètres à ruban de 7m	07	02
07	Agrafeuses	02	0
08	Registres	04	01
09	Bureaux (Meyo-centre et Mendjimi)	02	0
10	Tenue de forêt (combinaison, botte, casque, machette)	08	08
10	Motos sports ou AG	04	01
11	Voiture pick-up (4X4)	01	0
12	Carburant pour motos	60L/S	25L/S
12	Ordinateur de bureau	01	0
13	Imprimante + photocopieuses	01	0
14	Modem wifi/Clé internet	01	01
15	Imprimante à code-barres	01	0
16	Un bureau ou local à la Commune	01	0

D'après ce tableau, la première et grande difficulté de la CFC est la disponibilité du matériel et équipement mais malgré cette indisponibilité du matériel, la CFC effectue le travail attendu.



Photos 5&6 : Illustration du manque de matériel roulant et d'autres équipements